

---

## RDC: l'allocation de terres pour la plantation de palmiers à huile, le système REDD et les investisseurs étrangers

La République démocratique du Congo (RDC) possède la zone de forêt continue la plus grande d'Afrique, qui est aussi une des plus grandes du monde. Or, sa grande diversité biologique, ses forêts humides ou sèches, ses zones humides, ses mangroves, ses forêts de bambous et bien d'autres qui coexistent depuis des siècles avec les peuples indigènes et dépendants des forêts, sont gravement menacés par l'expansion des plantations de palmiers à huile et par les investisseurs étrangers. En outre, les politiques climatiques relatives aux forêts, comme le système REDD, représentent des menaces supplémentaires pour les forêts et les communautés locales, car elles encouragent la culture industrielle du palmier à huile.

### *L'expansion de la production industrielle d'huile de palme en RDC*

La société canadienne Feronia possède en RDC quelques-unes des plus grandes plantations de palmiers à huile. Créée en 2008 par le fonds de gestion alternative canadien TriNorth Capital Inc. (1) et par le capitaliste Ravi Sood, Feronia acheta à la multinationale anglo-néerlandaise Unilever les *Plantations et huileries du Congo*, constituées par un ensemble de trois plantations.

Bien qu'au début les profits aient été élevés (plus de 100 millions de dollars en 2011), la société commença à subir des pertes et les actionnaires commencèrent à partir. Comme le signale un article de Reuters, la société attribua cette situation à la chute des prix de l'huile de palme, aux risques politiques dans le pays, et à une loi de 2012 qui visait à ce que les Congolais soient les principaux exploitants des concessions foncières (2). Néanmoins, en 2013 Feronia réussit à attirer l'attention des agences de développement sur ses plantations qui couvrent 107 000 hectares. Avec l'appui du gouvernement, des fonds de 'développement' britanniques, français et espagnols achetèrent 60 % des parts de la société pour près de 35 millions de dollars, l'empêchant ainsi de s'effondrer.

Un des investisseurs soutenus par le gouvernement a dit que l'injection de capital reçue par Feronia ne devait pas être perçue comme un sauvetage mais comme un investissement à long terme en Afrique. Cependant, comme le signale le même article de Reuters, les activistes dénoncent que l'achat des plantations par Feronia, en partie avec des fonds publics, n'a apporté aucune amélioration à la situation des travailleurs, le maintien de leurs emplois mis à part. La plupart sont mal payés, ne gagnant souvent qu'un dollar et quelque par jour. «Les travailleurs vivent dans des maisons délabrées, souvent ruineuses. La malnutrition règne dans les communautés proches des plantations», a dit à Reuters Jean François Mombia, un militant de l'ONG RIAO-RDC qui s'occupe des travailleurs de Feronia.

Un examen minutieux de Feronia apporte un exemple supplémentaire des conséquences qu'a eues la vague d'investissements étrangers dans les terres agricoles africaines, qui a suscité des appropriations foncières et des conflits territoriaux. Entre 2006 et 2012, les forêts ont

---

considérablement diminué dans la concession de Feronia et autour d'elle. En plus, au cours d'une visite à une des plantations de palmiers à huile de Feronia située dans le village de Boteka, l'ONG Moabi DCR (3) a constaté que, si ces plantations étaient agrandies, le déboisement augmenterait: en effet, la zone-tampon de la plantation de Boteka se superpose à 23 674 hectares de forêt primaire, à 4 267 hectares de forêt secondaire et à 251 hectares de savane. Ainsi, avec de vastes étendues de forêt tropicale à cheval sur l'équateur, de l'eau douce en abondance et un climat favorable, la RDC pourrait subir le sort d'autres pays comme l'Indonésie où des millions d'hectares de forêt ont été transformés en plantations de palmiers à huile et qui est devenue un grand exportateur d'huile de palme.

*En RDC, le système REDD favorise l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile*

Le système de Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) vise à privatiser la capacité des arbres, des sols et de la végétation de 'stocker' du dioxyde de carbone, dans le but de transformer ce carbone en crédits commercialisables et de 'compenser' les émissions produites à un endroit par le 'stockage' de carbone ailleurs. Dans la pratique, le système a déjà mis en danger les territoires des peuples indigènes et locaux, en poussant les investisseurs à essayer de tirer profit d'une telle politique climatique.

La RDC a été le premier pays du bassin du Congo à recevoir des fonds du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, et du programme UN REDD, pour financer sa préparation aux activités concernant le système REDD. À cette fin, la RDC a dû créer une Stratégie nationale REDD, une Proposition de préparation et quelques études sur les potentialités du système dans le pays.

La première étude sur les causes du déboisement en RDC fut publiée en 2007 par le *Woods Hole Research Centre* des États-Unis. Il s'agit d'une étude très controversée qui, en plus d'évaluer le 'potentiel' de piégeage de carbone des forêts du pays, considérait les communautés locales comme principales responsables du déboisement, tout en minimisant l'importance d'autres facteurs comme l'exploitation industrielle de bois ou les plantations en régime de monoculture. Tout ceci fut sévèrement critiqué par les organisations de peuples indigènes du pays, qui réclamaient la reconnaissance de leurs droits coutumiers.

En outre, pour formuler la Stratégie nationale sur REDD, un rapport fut publié en 2009 sur le potentiel du pays pour REDD, avec l'aide de la société conseil McKinsey. Le rapport incluait des directives concernant trois secteurs: «l'extraction durable», où figuraient la récolte de bois et les plantations en régime de monoculture, «le développement rapide de l'agriculture permanente», qui portait sur le développement de l'agriculture intensive et surtout de la culture du palmier à huile, et «la coordination interministérielle» (4).

Au cas où ces directives seraient appliquées, elles auraient des conséquences désastreuses pour les peuples indigènes et les petits agriculteurs. Parmi les mesures recommandées figure la transformation de près de sept millions d'hectares de terres dites 'marginales' et de quatre millions d'hectares de forêts 'dégradées' en plantations industrielles destinées à piéger du dioxyde de carbone. À l'heure actuelle, aucune réglementation n'est en place pour éviter que les zones affectées à des projets REDD soient envahies de palmiers à huile.

Néanmoins, le gouvernement a commencé à allouer à des investisseurs étrangers d'énormes étendues de terres agricoles, grâce au système des 'parcs agro-industriels'. L'objectif gouvernemental est de mettre fin à la dépendance de l'agriculture de subsistance, ce qui fait

---

craindre que des terres locales soient confisquées. Des baux de 25 ans sont prévus, qui pourraient être plus longs si une nouvelle loi est adoptée. Africom Commodities Pty. Ltd., une société sud-africaine, est en train de développer le premier 'parc agro-industriel, de 80 000 hectares, près de Kinshasa, en association avec le gouvernement. Africom a déjà planté 2 000 hectares de maïs et aura complété 10 000 hectares fin janvier 2015. Le gouvernement prévoit de mettre en place 21 'parcs agro-industriels' et il affirme qu'ils vont produire des aliments et créer des emplois et un marché pour les petits agriculteurs des alentours (5). Pourtant, la transformation des terres boisées en grandes plantations industrielles qui dépendent de l'utilisation de semences GM et de produits agricoles toxique est incompatible avec le régime foncier et avec l'utilisation traditionnelle des terres des communautés locales. Des organisations paysannes comme Copaco et Conapacare craignent que cette initiative et d'autres du même genre ne transforment certains paysans en de simples employés, ce qui provoquerait des déplacements massifs. D'autres associations et communautés paysannes craignent que le processus d'acquisition de terres par les élites, qui a déjà commencé, ne s'accélère (6).

En outre, au moins quatre projets REDD empiètent sur des territoires indigènes (7). Ces projets, et d'autres qui ont été proposés, sont contraires aux droits coutumiers des communautés locales et pourraient les empêcher d'utiliser la forêt. En particulier, les communautés pygmées sont de plus en plus vulnérables aux exploitants de bois, aux projets d'extraction et à la monoculture industrielle. La loi congolaise ne reconnaît pas leurs droits coutumiers qui, par ailleurs, ne sont que très partiellement définis.

### *Les plantations ne sont pas des forêts!*

L'expansion des plantations industrielles et surtout de celles de palmiers à huile, en Afrique comme ailleurs, s'est accompagnée de diverses atteintes à la société et à l'environnement, telles que l'expropriation des terres ancestrales des communautés locales et indigènes, la pollution des sources d'eau et des sols agricoles due au déversement de produits toxiques, et bien d'autres encore. Maintenant que les politiques climatiques visent à s'approprier le dioxyde de carbone emmagasiné dans les arbres pour le commercialiser sur les marchés financiers, davantage d'intérêts puissants se tournent vers ces régions déjà vulnérables. Pour eux, les arbres des plantations industrielles sont pareils à ceux des forêts, parce que ce qui compte c'est le volume de carbone qu'ils 'stockent' et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. Néanmoins, les peuples indigènes et dépendants des forêts, qui ont été les gardiens de ces forêts des siècles durant, résistent dans le monde entier pour protéger leurs territoires.

(1) Les fonds de gestion alternative ou fonds spéculatifs (*hedge funds*) mettent en commun le capital de plusieurs investisseurs et investissent dans des valeurs et dans d'autres instruments financiers.

(2) Reuters, novembre 2014, <http://www.trust.org/item/20141112163534-sptur>.

(3) Moabi DRC, <http://rdc.moabi.org/will-drc-palm-oil-plantations-cause-forest-loss/en/#5/-2.833/22.830&layers=>.

(4) WRM (2011), République démocratique du Congo: Le projet pilote REDD de Conservation International, une production inédite de la Disney, [http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/DRC\\_REDD\\_fr.pdf](http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/DRC_REDD_fr.pdf).

(5) <http://online.wsj.com/articles/congo-plans-to-lease-farmland-in-bid-to-bolster-food->

---

[productivity-1414506517](#).

(6) <http://www.southworld.net/drc-agro-industrial-parks-to-address-the-food-security-challenge/>.

(7) Moabi DRC, [http://rdc.moabi.org/redd\\_risk/en/#5/-2.833/22.830&layers=moabi\\_redd\\_projects](http://rdc.moabi.org/redd_risk/en/#5/-2.833/22.830&layers=moabi_redd_projects).